



## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 25 janvier 2021 à 18 heures 30 minutes  
Salle du conseil municipal

**Présents :** M. ARNAUD Thierry, Mme BANNIER Marie-Claude, M. BOURGEOIS David, M. BOYER Joël, Mme DONDEY Patricia, M. GANDON Christian, M. GIAUFRET Hervé, M. MAURIN Thierry, Mme MAYRAS Françoise, M. SOULAVIE François, M. SOUTEYRAND Marc, Mme TROUILLAT Geneviève  
**Procuration(s) :** Mme NURY Mélissa donne pouvoir à Mme MAYRAS Françoise, M. AVIAS Cyrille donne pouvoir à M. GANDON Christian, Mme CHARROUD Annie donne pouvoir à M. SOULAVIE François  
**Absent(s) :** Mme OLLIER Anne  
**Excusé(s) :** M. AVIAS Cyrille, Mme CHARROUD Annie, Mme DALLARD Nathalie, Mme GONNET Léa, Mme NURY Mélissa

### Ouverture de séance.

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de **M. SOUTEYRAND Marc**.  
Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum est atteint.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, Mme BANNIER Marie-Claude est désigné(e) à l'unanimité secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### Dossiers soumis à délibération

#### **01.2021 - Mise à jour du tableau des effectifs**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

#### **DECIDE :**

**Article 1 :** d'adopter la proposition de tableau des effectifs tel que présenté par le maire et annexé à la présente délibération,

**Article 2 :** de créer et supprimer les postes si nécessaire pour que le tableau des effectifs soit à jour conformément au tableau annexé

**Article 3 :** d'inscrire au budget les crédits correspondants.

*VOTE : Adoptée à l'unanimité*

#### **02.2021 - Désignation d'un suppléant tout en bus**

Est désigné, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**Délégué Suppléant :** David BOURGEOIS.

pour siéger à l'assemblée de Tout'en bus

*VOTE : Adoptée à l'unanimité*

#### **03.2021 - Vente de matériel à la CCBA**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **FIXE** le montant de la cession de ce matériel à la somme de 10 000 €

*VOTE : Adoptée à l'unanimité*

#### 04.2021 - Tarif de garderie du temps de restauration

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés :

- **FIXE** le tarif du temps de garderie pique-nique au prix de 2 €

**VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 11, Contre : 4, Abstention : 0)**

#### Questions diverses

**Marc SOUTEYRAND** souhaite faire un point sur l'Ucelloise.

Il y a eu des retours très positifs sur son contenu.

Certains retours ont été plus négatifs. La bibliothèque regrette de ne pas apparaître dans les pages. Le personnel du Sandron a fait remonter qu'ils auraient apprécié que les fonctions de chacun soient précisées (infirmiers, aides-soignants...).

Enfin, des personnes décédées habitant sur la commune n'apparaissent pas. Le Maire précise que seuls les actes de décès des personnes décédées sur la commune ont été retranscrits. Les transcriptions (les personnes décédées sur une autre commune) n'ont pas été répertoriées, elles seront ajoutées à la prochaine Ucelloise.

**Thierry MAURIN** fait remonter que des habitants du Pastural ne peuvent pas être raccordés à la fibre.

L'enfouissement du réseau fibre ne se fait que sur la voie publique. Or l'impasse est privée et les riverains ne veulent pas de poteau.

**Christian GANDON** explique que l'étude pour les toits du Sandron est en cours.

**Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20 h**

Fait à UCEL

Le secrétaire de séance, Mme BANNIER Marie-Claude

